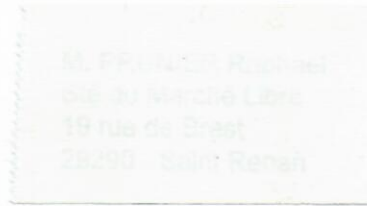


**ARION ENTREPRISE**  
Société Anonyme au capital de 779.874 Euros  
Siège Social : 41, rue Georges Clémenceau - 78350 JOUY EN JOSAS  
449 305 044 RCS VERSAILLES

(la « **Société** »)



Le 12 septembre 2012

Cher(e) Actionnaire,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'**Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire** des actionnaires de la Société, publiée au BALO du 20 Août 2012 (Bulletin n° 100), qui se tiendra à BIEVRES, 91570, Parc Burospace, Bâtiment 2 bis, 2 route de Gisy, **le 27 septembre 2012, à 9 heures**, à l'effet de délibérer sur l'**ordre du jour** suivant :

Du ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2011 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos ;
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation dudit rapport ;
- Ratification de la cooptation de la Société SILKAN (anciennement dénommée « HPC Project ») en qualité d'administrateur de la Société ;
- Constatation de l'arrivée du terme des mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant ; nomination de nouveaux commissaires aux comptes titulaire et suppléant en remplacement ;

Du ressort de l'assemblée générale extraordinaire :

- Modification de la dénomination sociale ;
- Modification corrélative des Statuts ;
- Proposition de retrait du Marché Libre de NYSE Euronext Paris ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Vous trouverez en annexe le **texte des résolutions**.

Nous vous informons également que **les documents suivants sont mis à votre disposition en nos bureaux de Bièvres :**

- Rapport général et spécial du Commissaire aux Comptes,
- Rapport de gestion,
- Comptes sociaux,
- Etat civil des Administrateurs pressentis,
- Registre des délibérations des Assemblées Générales.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Cher(e) Actionnaire, nos salutations distinguées.

Le Conseil d'Administration.